



CPTS

(communauté professionnelle territoriale de santé)

la Côte Rocheuse sur les rails !

La CPTS

La CPTS et ses caractéristiques ①/②

La CPTS est un dispositif défini par la loi de modernisation de la santé du 26 janvier 2016.

Cette entité a pour but de réunir l'ensemble des acteurs œuvrant pour la santé sur un territoire défini par ces soignants.

Leur rôle est d'identifier les problématiques concernant la santé, et découlant de cela améliorer l'exercice des soignants et l'organisation de la prise en charge des patients.



©Eric Gaba / Wikimedia Commons / CC-BY-SA-3.0

Conscients de cet enjeu qui est à mettre en relation avec une pénurie de professionnels de santé sur l'ensemble du territoire français mais aussi sur le secteur de la Côte Vermeille, plusieurs professionnels (médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, infirmiers) se sont réunis dès 2020 afin de définir les contours d'une CPTS sur le secteur de la Côte Rocheuse.

La volonté de ces participants était d'anticiper la prise en charge des patients sur le secteur dans les années futures.

En fait cette décision découlait d'un constat : certains patients avaient et ont des difficultés pour trouver un médecin traitant, et aussi de réels problèmes pour les soins dentaires et infirmiers.

Différentes réunions, mais aussi discussions parfois âpres, ont permis de définir le territoire qui était concerné par cette CPTS.

Au final 4 villes constituent cette zone ; celle de la côte rocheuse : **Collioure, Port-Vendres, Banyuls-sur-Mer et Cerbère.**

Diagnostic territorial ③/⑤

La Côte Vermeille est un territoire d'une superficie de 78 km² qui est à la fois montagneux, rural, et maritime. Près de 52 % de cette zone géographique est constituée de forêts et 40 % de surfaces agricoles, de vignes principalement.

(voir la carte ci-contre >>)

... / ...



©Florian Pèpelin / Creative Commons / CC-BY-SA-3.0

>>

Panorama de la Côte Rochoise vue du sommet de Massif des Albères.



>>

Le massif des Albères, ultime avancée des Pyrénées à l'est, plonge directement dans la mer Méditerranée pour former l'unique portion de grande côte rochoise du littoral. Les caps et les baies se succèdent sur une dizaine de kilomètres du Racou au Cap de Cerbère.

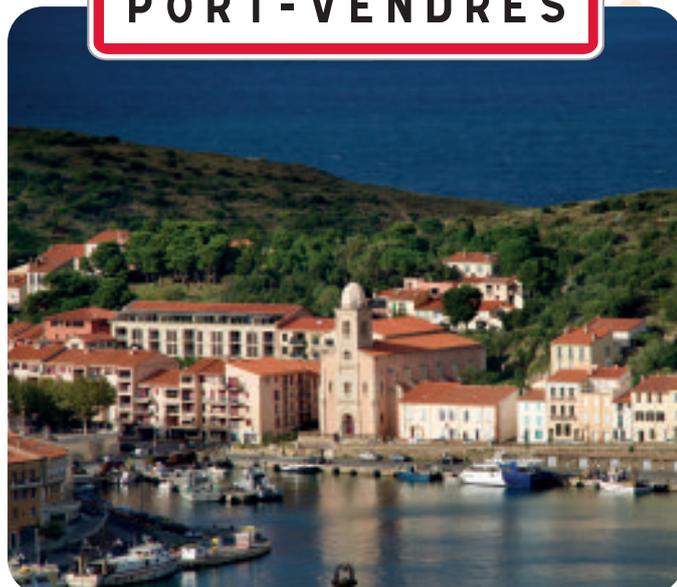
Située dans la région Languedoc-Roussillon cette côte est également appelée Côte Vermelle.

COLLIOURE



© HB - SNJMG

PORT- VENDRES



© 123RF / SNJMG

Les 4 communes constituant cette CPTS n'ont pas les mêmes caractéristiques.

- **Collioure** est une ville très prisée par les touristes et les résidents occasionnels.
- **Port-Vendres** est une ville portuaire.
- **Banyuls-sur-Mer** est une cité qui possède de grandes caves viticoles attirant également les touristes.
- **Cerbère** est une ville frontalière avec l'Espagne jouant également la carte du tourisme saisonnier.

La population de la CPTS de la Côte Rocheuse est de **12 506 habitants** se répartissant ainsi (tableau 1). Cette population augmente très significativement durant la période estivale, et arrive à **atteindre 23 000 personnes** durant certaines périodes d'été.

Tableau 1 - RÉPARTITION DE LA POPULATION DE LA CÔTE ROCHEUSE

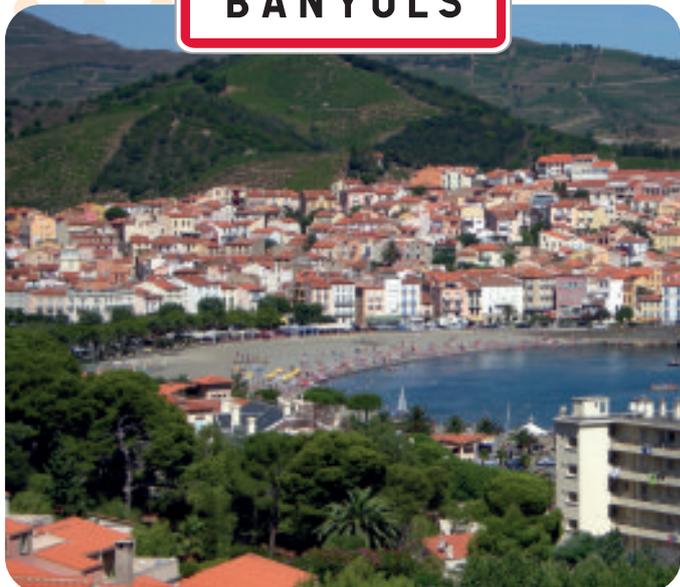
COMMUNES	CODE INSEE	CODE POSTA HL	NB D'HABITANTS
COLLIOURE	66053	66190	2 407
PORT-VENDRES	66148	66660	4 016
BANYULS-SUR-MER	66016	66650	4 738
CERBÈRE	66048	66290	1 345
TOTAL			12 506

Tableau 2 - DIFFÉRENCES DÉMOGRAPHIQUES >> CÔTE ROCHEUSE versus RESTE DE LA FRANCE

	CÔTE ROCHEUSE	RESTE DE LA FRANCE
MORTALITÉ	17,8 ‰	8,8 ‰
NATALITÉ	5,5 ‰	11,9 ‰
POPULATION + de 80 ans	12,4 %	6 %
FAMILLES MONOPARENTALES	45,1 %	36,7 %
POP. + de 75 ans VIVANT SEULS	45,1 %	36,7 %
RETRAITÉS	44,2 %	26,9 %
ALLOCATAIRES du RSA	55,4 %	45,4 %
INACTIFS en ÂGE de TRAVAILLER*	23,7 %	15,2 %

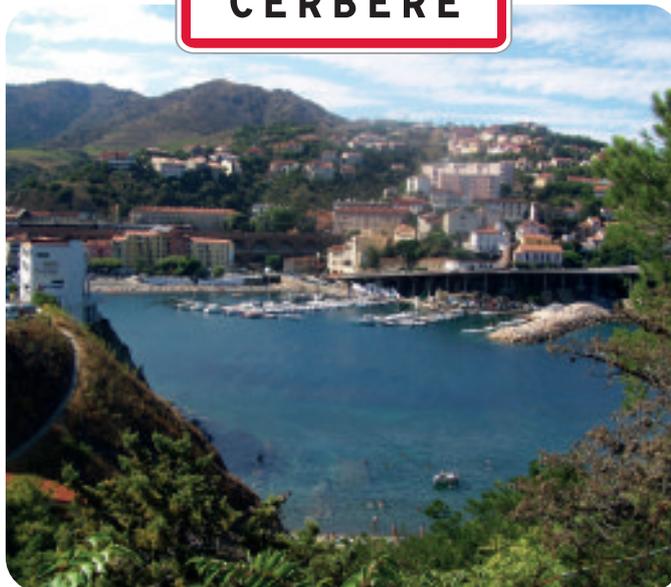
* 15/64 ans

BANYULS



© Cedric.Lacrambe / Creative Commons / CC BY-SA 4.0

CERBÈRE



© Florian Pépellin / Creative Commons / CC BY-SA 3.0

Sur un plan économique le territoire est tourné vers le secteur tertiaire (86,7 % des emplois). Les données démographiques permettent de mettre en avant le fait que la population de ce territoire est âgée, mais aussi le fait qu'il existe, en termes de natalité et mortalité, de grandes différences par rapport au reste de la France (voir tableau 2).

En ce qui concerne la santé nous avons :

- **143 professionnels de santé conventionnés**
- **12 établissements et structures** : 1 SSR (soins de suite et de réadaptation) et 11 établissements médico-sociaux.

La CPTS et ses actions

Caractéristiques démographiques & problématiques concernant le domaine de la santé en Côte Rocheuse ③/④

Du point de vue sanitaire, la population du territoire est très fragile, avec des indicateurs concernant des pathologies nécessitant une prise en charge régulière par des professionnels de santé, bien supérieurs à ceux observés dans le reste du pays (ci-dessous tableau 3).

Il est important de souligner également le fait que **35,4 % des patients présentent une affection de longue durée**, alors qu'au niveau national le pourcentage est de 23,3 %.

Tableau 3 - PRÉVALENCE DES PATHOLOGIES >> CÔTE ROCHEUSE versus RESTE DE LA FRANCE

PATHOLOGIES	COMPARAISON
Diabète (type 1 et 2)	+41 %
Tumeur maligne, affection maligne tissu lymphatique ou hématopoïétique	+65 %
Affection psychiatrique longue durée	+83 %
Maladie Coronaire	+82 %
Insuffisance cardiaque grave et cardiopathies	+77 %
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	+133 %
Accident vasculaire cérébral invalidant	+125 %
Insuffisance respiratoire chronique grave	+100 %
Maladie d'Alzheimer et autres démences*	+100 %

... / ...

La densité médicale de la Côte Rochoise est de 144/100 000 habitants pour une densité en France de 90,4/100 000 habitants, ce qui à première vue est une situation assez confortable vis-à-vis des autres régions métropolitaines.

Cependant, il faut savoir pondérer ces résultats à plusieurs titres et se projeter sur le futur plus ou moins proche (voir tableau 4) :

- En ce qui concerne l'offre de soins, nous voyons que sur le secteur nous avons 18 généralistes et parmi ces praticiens 8 ont plus de 60 ans.
- Plus critique est le nombre de chirurgiens dentistes qui est de 9 dont 6 ont plus de 60 ans.

Tableau 4 - ÉTAT DES LIEUX DES PROFESSIONNELS CONVENTIONNÉS

PROFESSIONS	NOMBRE sur le territoire		
	TOTAL	60-65 ans	+ de 65 ans
Médecin généraliste	18	4	4
Médecin spécialiste	2	1	0
dont ophtalmologue	1	1	0
dont psychiatre	1	0	0
Sage-femme	1	0	0
Chirurgien-Dentiste	9	2	4
Infirmier	62	7	2
Masseur Kinésithérapeute	24	3	3
Orthophoniste	6	0	1
Pédicure-Podologue	6	0	2
Pharmacie/Fournisseur	6	-	-
Laboratoire	2	-	-
Transport sanitaire / Taxi conventionné	7	-	-

Par ailleurs la permanence des soins est assurée de manière aléatoire avec un secteur Banyuls-sur-Mer/ Cerbère où les acteurs de santé sont mobilisés pour effectuer les gardes de semaine et de week-end.

A contrario, du fait d'un manque de volontaires sur le secteur Collioure et Port-Vendres, les gardes ne sont pas assurées sur cette zone.

En ce qui concerne la vaccination pour la grippe saisonnière, les chiffres sont peu encourageants avec un taux inférieur de 9% par rapport à la moyenne nationale pour les plus de 65 ans.

En ce qui concerne la prévention nous voyons également que la CPTS doit améliorer ses résultats mais nous voyons néanmoins qu'ils se rapprochent de la moyenne départementale.

Les enjeux à venir pour la future CPTS

Après avoir déposé la lettre d'intention, deux réunions ont été effectuées afin d'expliquer au différents professionnels de santé souhaitant s'impliquer, l'importance et les enjeux de la CPTS.

A l'issue de ces rencontres, en ce qui concerne le soin au sein de notre zone géographique, il a été décidé de diviser les volontaires en 5 groupes de travail afin de plancher sur différentes problématiques qui reprennent en partie les éléments déjà abordés précédemment :

- L'accès aux soins (médecin traitant, soins non programmés).
- L'organisation du parcours pluriprofessionnel autour du patient.
- Le développement d'actions territoriales de prévention.
- La participation à la gestion de crises sanitaires graves.
- L'accompagnement des professionnels de santé.

Bien entendu ces différents échanges ont permis également de connaître les soignants quelle que soient leurs spécificités et leurs spécialités, mais également de partager certaines expériences de terrain.

Lits halte soins santé. Collaboration entre infirmière coordinatrice et étudiants internes et externes.



© SNJMG

Ainsi il a été possible de montrer qu'une collaboration peut être effective (elle avait déjà été développée par certains professionnels), cela en étant non formalisé sur un plan administratif.

Des actions pluri-professionnelles (médecin/infirmière) se sont développées sur le secteur dans différents domaines montrant l'importance d'un travail en équipe :

- Dans le domaine des soins palliatifs.
- Lors de la réalisation d'actions de prévention durant la campagne vaccinale pour la COVID-19, une implication forte des infirmières avec les médecins pour travailler en synergie.

Collaboration entre infirmières et médecins durant la campagne de vaccination COVID-19



© SNJMG

→ En parallèle d'autres actions sont menées très régulièrement pour que les étudiants puissent connaître le travail des autres professionnels de santé.

Les internes et externes qui viennent sur le territoire vont passer une demi-journée avec les infirmières pour mieux appréhender la problématique du soin, et l'intérêt d'un travail commun.

Cette façon de collaborer avec les étudiants est aussi effective dans certains établissements de soins comme le LHSS (lits halte soins santé), structure qui permet aux étudiants de connaître mieux les acteurs (aides-soignantes et infirmière) qui officient dans cette structure.

... / ...

Situation actuelle en ce qui concerne la CPTS de la Côte Rocheuse

Il est important de souligner que le projet de CPTS a été validé par l'ARS Occitanie et qu'elle est sur les rails.

Début novembre une assemblée générale a permis de mieux définir le rôle de la CPTS mais aussi informer les adhérents des actions futures (concrétisation d'accords avec les organismes sociaux notamment).

À l'issue de cette réunion un bureau a été officiellement élu à l'unanimité.

Ce bureau est constitué de différents professionnels de santé (**médecin, kinésithérapeute, infirmière, orthophoniste, pharmacien, podologue**) ce qui nous montre que le but de la CPTS est avant tout de rassembler les différents professionnels de santé du secteur.

Le bureau et la CPTS composé d'une communauté professionnelle variée



© SNJMG

Conclusion

La CPTS de la Côte Rocheuse après quelques années de réflexion est maintenant une dynamique bien huilée.

Bien entendu l'acceptation par les pouvoirs publics de cette entité ne veut pas dire que tout est ou sera simple pour travailler en collaboration et arriver à répondre aux objectifs voulus par les pouvoirs publics.

En effet dans un futur proche le bureau va devoir cibler les différentes actions à mener et cela en fonction des exigences des différents organismes signataires de cette collaboration.

Par ailleurs un travail d'information auprès des professionnels de santé va devoir être effectif afin de mutualiser les efforts de tous.

Ce dernier point est un enjeu capital, mais difficile à réaliser car jusqu'à présent chacun travaille dans son coin et un tel changement est pour certains une révolution.

Cependant nous ne devons pas oublier que la pénurie de certains professionnels de santé nous contraint à modifier nos habitudes de travail pour que le patient (il doit être le centre des préoccupations des soignants) puisse être pris en compte de manière satisfaisante.

Bibliographie

1 Les communautés professionnelles territoriales de santé.

[https://www.ars.sante.fr/les-communaut%C3%A9s-professionnelles-territoriales-de-sant%C3%A9#:~:text=Les%20communaut%C3%A9s%20professionnelles%20territoriales%20de%20sant%C3%A9%20\(CPTS%20regroupent%20les%20professionnels,r%20%C3%A9pondre%20%C3%A0%20des%20probl%C3%A9matiques%20communes](https://www.ars.sante.fr/les-communaut%C3%A9s-professionnelles-territoriales-de-sant%C3%A9#:~:text=Les%20communaut%C3%A9s%20professionnelles%20territoriales%20de%20sant%C3%A9%20(CPTS%20regroupent%20les%20professionnels,r%20%C3%A9pondre%20%C3%A0%20des%20probl%C3%A9matiques%20communes)

2 Déploiement des communautés professionnelles territoriales de santé Appui à la DGOS.

https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/IGAS2018-041R_.pdf.

3 L'observatoire des populations.

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/projections-de-population-2018-2070>.

4 L'observatoire des territoires.

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=home>.

5 Zoom sur la cartographie interactive des territoires.

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/zoom-sur-la-cartographie-interactive-des-territoires-616>

Pierre FRANCES • Médecin généraliste • 1 rue Saint Jean Baptiste • 66650 Banyuls-sur-Mer

Vlada LIASHCHENKO • Externe • 34000 Montpellier

Maëlle JAMMES • Interne en médecine générale • 34000 Montpellier

Inès JOSE • Interne en médecine générale • 34000 Montpellier

David VIDAL • Infirmier • Groupe Alliance Infirmière • 28 rue Saint Sébastien • 66650 Banyuls-sur-Mer

